

Appel à contributions 2021/3

Date limite de réponse à l'appel à contributions : 1^{er} février 2021

Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale 2021-3

I- Dossier thématique

« Droits du travail et systèmes nationaux de protection sociale au prisme de la crise sanitaire. Adaptations ou changements profonds ? » (Sous la coordination de Loïc LEROUGE et Philippe MARTIN, Directeurs de recherche CNRS, COMPTRASEC - Université de Bordeaux)

II- Actualités Juridiques Internationales

Chroniques d'actualités législatives portant sur le premier semestre 2021 (sujets librement choisis par les auteurs)

III- Chronique bibliographique

Analyse d'ouvrages juridiques relatifs aux sciences juridiques appliquées au travail et à la sécurité sociale (textes spontanément soumis par leurs auteurs)

I- Dossier thématique : Argumentaire

Voilà plusieurs mois que le monde traverse une crise sanitaire, économique et sociale sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale. La société bâtie depuis lors est bouleversée par l'émergence d'un nouveau Coronavirus, aujourd'hui dénommé COVID-19. Sa nouveauté et sa puissance de contamination, conjuguées à la lourdeur des soins prodigués aux personnes qui y sont gravement sensibles, obligent les États à adopter des mesures exceptionnelles afin de protéger leur population et limiter les ravages de la propagation de la pandémie. Ces mesures ont des conséquences sur le droit du travail et le droit de la protection sociale qui connaissent ou subissent des adaptations - certaines provisoires, d'autres peut-être plus pérennes - pour faire face à l'urgence du moment.

La Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (RDCTSS)¹, dont le but est « de contribuer au développement des analyses et des échanges sur le droit du travail et de la sécurité sociale à travers le monde », se propose de recueillir et mettre en perspective les analyses de chercheurs de tous les continents sur les transformations du droit social induites dans leur pays ou zone géographique par cette crise de la COVID-19. Sachant que, dans l'urgence, un certain nombre de revues juridiques se sont

¹ <https://comptrasec.u-bordeaux.fr/revue-de-droit-compare-du-travail-et-de-la-securite-sociale>

déjà lancées dans la description « à chaud » des mesures prises par les gouvernements, il convient de préciser l'objectif et l'ambition de ce projet de publication. Il s'agit en substance de fournir une analyse en profondeur des conséquences de l'impact de la crise sanitaire que traverse le monde sur les différents droits nationaux, à travers différentes problématiques communes. L'enjeu est de nous interroger collectivement, par la comparaison internationale, sur la manière dont les systèmes sociaux si éprouvés par la crise sanitaire, et ayant révélé leurs limites, sont susceptibles d'être repensés dans le prisme du droit.

Les questions sont nombreuses : comment sont aménagés ou réaménagés les équilibres entre libertés fondamentales (liberté d'entreprendre, liberté du travail, liberté de circulation) et sécurité/santé des personnes ? En d'autres termes, quelles sont les forces qui s'exercent sur le droit du travail - nécessité de maintien de l'activité économique vs protection face aux risques/objectifs de santé publique - et comment se manifeste la résistance du droit face aux mesures d'urgence prises par les pouvoirs publics ou les directions d'entreprise ? Ce dernier aspect invite à analyser les décisions de justice intervenant pour trancher ces conflits de logiques. Comment et dans quelle mesure le droit de la protection sociale permet d'amortir le choc et de résoudre éventuellement les tensions évoquées ? Quelles innovations juridiques se font jour à cette occasion ? Quelles en sont les limites ?

Éléments de cadrage

Afin de faciliter et guider la comparaison, il est suggéré aux contributeurs à cette publication de situer leur travail de description et d'analyse du droit national en référence aux thèmes suivants :

Thème 1 : Conditions de travail : santé et sécurité, temps de travail et de repos, articulation vie personnelle et vie professionnelle, rémunération, travailleurs essentiels ;

Thème 2 : L'entreprise, le pouvoir de décision et les droits fondamentaux des salariés : quels acteurs ? quelles régulations ?

Thème 3 : Dispositifs visant à soutenir l'autonomie des personnes, formes de solidarités sociales face aux risques, à la précarité, aux situations d'exclusion, évolution de l'État providence.

Les contributeurs pourront s'inspirer de l'une ou de plusieurs de ces thématiques et s'efforceront de répondre aux questions générales - ou à certaines d'entre elles - posées dans l'argumentaire. **L'approche comparée étant au cœur de ce numéro, il est souhaitable (sans être obligatoire), à l'initiative de l'auteur, de former une collaboration avec un deuxième auteur d'un autre pays.**

Format des contributions attendues

Les contributions attendues seront de langue française, anglaise ou espagnole, d'un volume maximal de **40 000 signes**, espaces compris.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- Le titre de l'article ;
- 5 mots clés permettant d'identifier le contenu de l'article ;
- Un résumé de 400 caractères ;
- L'institution de rattachement, le titre, l'adresse postale et électronique de l'auteur ;
- Les références bibliographiques de l'auteur (deux publications au choix).

Calendrier

- Date limite pour les propositions d'articles (résumé de 500 mots + titre) : 1^{er} février 2021
À revue.comptrasec@u-bordeaux.fr en copie à loic.lerouge@u-bordeaux.fr
- Réponse aux auteurs : fin février 2021.
- Date limite de remise des articles : 1^{er} juin 2021.

Nota Bene : La Revue RDCTSS publie des textes originaux soumis à une évaluation anonyme par deux experts.

II- Actualités juridiques internationales

Les rubriques **Actualités juridiques internationales** de la Revue de Droit comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (2021/3) sont constituées d'une vingtaine de chroniques nationales en vue de permettre le recensement des évolutions normatives les plus significatives survenues, au cours du semestre écoulé, dans des pays de diverses régions du monde. Les sujets de ces courtes chroniques d'actualités législatives sont librement choisis par les auteurs.

Les textes devront comporter **15 000 caractères** - notes de bas de pages et espaces compris - et être rédigés en français, en anglais ou en espagnol.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- le titre de l'article ;
- l'institution de rattachement, le titre, l'adresse postale et électronique de l'auteur.

Si vous souhaitez rejoindre le réseau des correspondants nationaux de la rubrique d'Actualités juridiques internationales, merci d'en faire préalablement la demande auprès de Marie-Cécile Clément, en précisant le pays pour lequel vous souhaitez contribuer (marie-cecile.clement@u-bordeaux.fr ou revue.comptrasec@u-bordeaux.fr).

Calendrier

- Date limite pour les propositions d'articles : 1^{er} février 2021
- Réponse aux auteurs : fin février 2021
- Date limite de remise des articles : 1^{er} septembre 2021

III- Chronique bibliographique

La Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale publie ponctuellement des **Chroniques bibliographiques** soumises de façon spontanée, sur des ouvrages juridiques dont le domaine est principalement celui des sciences juridiques appliquées au travail et à la sécurité sociale.

Les textes devront comporter **15 000 caractères** - notes de bas de pages et espaces compris - et être rédigés en français, en anglais ou en espagnol.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- le titre de l'article ;
- l'institution de rattachement, le titre, l'adresse postale et électronique de l'auteur.

Si vous souhaitez publier une chronique bibliographique, merci de contacter Marie-Cécile Clément (marie-cecile.clement@u-bordeaux.fr ou revue.comptrasec@u-bordeaux.fr).

Calendrier

- Date limite pour les propositions d'articles : 1^{er} février 2021.
- Réponse aux auteurs : fin février 2021.
- Date limite de remise des articles : 1^{er} juin 2021.